

SAS AASGARD GUINGAMP

Dossier Financier

Bilan Certifié conforme DocuSigned by: Arnaud Monnier CB44F4DDA0834BD... DocuSigned by:  E732948BC01445F...				
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire	669	669		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	530	530		
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.	45 175	38 263	6 912	10 017
Autres immobilisations corporelles	242 817	225 815	17 002	17 146
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	70		70	70
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	289 260	265 277	23 984	27 233
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	313 865		313 865	320 182
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	11 040	7 051	3 989	11 412
Autres créances	78 534		78 534	215 271
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	509 167		509 167	305 948
Disponibilités	126 901		126 901	198 571
Charges constatés d'avance (3)	43 376		43 376	49 723
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 082 883	7 051	1 075 832	1 101 106
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	1 372 143	272 327	1 099 816	1 128 339
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan

	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	534 202	560 434
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	172 902	123 768
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	715 904	693 002
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	14 700	10 800
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 700	10 800
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 622	4 074
Emprunts et dettes financières diverses (3)	48 832	32 004
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	138 182	210 661
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 903	96 599
Dettes fiscales et sociales	80 615	81 199
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	59	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	369 212	424 537
TOTAL PASSIF	1 099 816	1 128 339
Ecart de conversion passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	369 212	424 537
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 622	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Certifié
conforme

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...

DocuSigned by:

E732948BC01445F...

Annexe

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AASGARD GUINGAMP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 1 099 816 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 172 902 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 4 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 7 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

■ Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

■ Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2022

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 198			1 198
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	1 198			1 198
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	41 878	3 297		45 175
- Installations générales, agencements aménagements divers	135 595			135 595
- Matériel de transport	84 192	7 250	16 603	74 839
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 269	2 115		32 384
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	291 934	12 661	16 603	287 992
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	70			70
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	70			70
ACTIF IMMOBILISE	293 202	12 661	16 603	289 260

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 198			1 198
Immobilisations incorporelles	1 198			1 198
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 861	6 402		38 263
- Installations générales, agencements aménagements divers	125 668	2 311		127 979
- Matériel de transport	80 380	3 547	16 603	67 324
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 861	3 651		30 512
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	264 771	15 910	16 603	264 078
ACTIF IMMOBILISE	265 969	15 910	16 603	265 277

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 133 020 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	70		70
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 040	11 040	
Autres	78 534	78 534	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	43 376	43 376	
TOTAL CREANCES	133 020	132 950	70
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Frns - RRR à obtenir et avoirs non	5 626
Charges ou Produits financiers sur	4 277
Intérêts courus à recevoir	900
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	10 803

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 Euro décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SAS AASGARD 22970 PLOUMAGOAR	100,00	800,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/02/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	123 768
Prélèvements sur les réserves	26 232
TOTAL DES ORIGINES	150 000
Affectations aux réserves	
Distributions	150 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	150 000

■ Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
Capital	8 000				8 000
Réserve légale	800				800
Réserves générales	560 434	-26 232		26 232	534 202
Résultat de l'exercice	123 768	-123 768	172 902	123 768	172 902
Dividendes		150 000			
Total Capitaux Propres	693 002		172 902	150 000	715 904

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	10 800	3 900			14 700
TOTAL PROVISIONS	10 800	3 900			14 700
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 900			
Financières					
Exceptionnelles					

La provision pour risque correspond à 100 % des subventions pour économie d'énergie avancées aux clients et pas perçues à la date d'arrêté des comptes.

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 231 030 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	3 622	3 622		
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	97 903	97 903		
Dettes fiscales et sociales	80 615	80 615		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	48 891	48 891		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	231 030	231 030		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	4 074			

Charges à payer

	Montant
Frns - factures non-parvenues	10 780
Personnel - Dettes provisionnés pou	24 764
Personnel - Primes à payer	16 219
Org. Sociaux - Congés Payés et char	9 096
Taxe Apprentissage	240
Charges sur primes	6 974
APCDNA	237
Etat - Charges A payer	3 976
TOTAL CHARGES A PAYER	72 286

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	19 680		
Commissions & Charges sociales vend	23 696		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	43 376		

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	-130 499		-130 499
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	534 399		534 399
Ventes de marchandises	1 750 498		1 750 498
Produits des activités annexes	77 037		77 037
TOTAL CA	2 231 435		2 231 435

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/08/2025	31/08/2024
Produits financiers de participation	4 277	9 313
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 094	3 649
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	12 371	12 962
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	977	57
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	977	57
RESULTAT FINANCIER	11 394	12 905

■ Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Avantages en nature	4 078	
Refacturation primes	1 782	
Refacturation Iceberg Saint Malo	870	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		200
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 083

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2021, la société SAS AASGARD GUINGAMP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS AASGARD.

■ Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 4 677 Euro

Le montant des engagements de retraite s'élève à 4 646,74 € au 31/08/2025. Il n'est pas provisionné.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

■ Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Nombre d'actions ordinaires	800	800	800	800	800
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	1 657 724	1 756 131	2 152 929	2 300 826	2 231 435
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	198 224	146 595	181 358	199 336	255 856
Impôts sur les bénéfices	44 314	31 768	37 527	42 200	59 028
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	132 313	91 132	114 980	123 768	172 902
Résultat distribué	400 000		150 000	150 000	
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	192,39	143,53	179,79	196,42	246,04
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	165,39	113,92	143,72	154,71	216,13
Dividende distribué	500,00		187,50	187,50	
Personnel					
Effectif salariés	7	7	7	10	11
Montant de la masse salariale	314 585	326 070	399 712	376 817	431 504
Montant des sommes versées en avantages sociaux	118 965	157 267	153 618	160 966	160 750

AASGARD GUINGAMP
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 11 impasse du Goelo
zi de bellevue, 22970 PLOUMAGOAR
533 638 037 RCS SAINT BRIEUC
(la « Société »)

**DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 27 FEVRIER 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025**

L'Associée Unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 aout 2025 s'élevant à 172 902 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 172 902 euros

Augmenté d'un prélèvement sur les réserves

- sur le compte « autres réserves » 177 098 euros

Formant des sommes distribuables

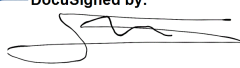
s'élevant ainsi à 350 000 euros

A titre de dividende global distribué à l'associée unique 350 000 euros
soit 437,50 euros par action

Le dividende est mis en paiement à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 350.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:

E732948BC01445F...